

La section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France

Autor(en): **Allenbach, J.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **35 (1955)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888147>

Nutzungsbedingungen

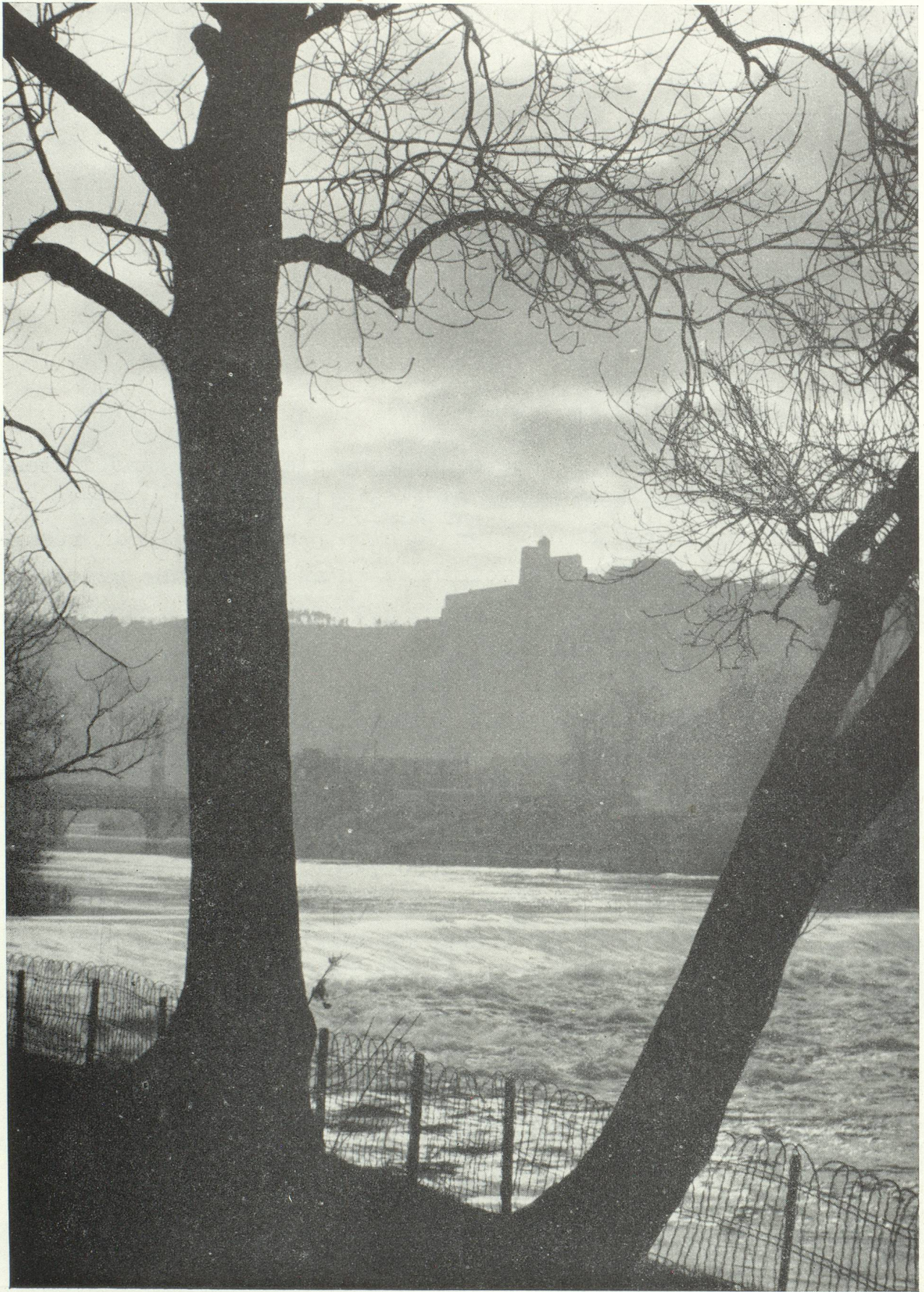
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le Doubs à Besançon.

La section de l'Est de la Chambre de Commerce suisse en France

PAR J. P. ALLENBACH
SECRÉTAIRE

Fondée en 1942 sur l'initiative de son regretté président M. Henri Perrenoud, la section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France semble, à première vue, avoir une existence paradoxale, si l'on songe qu'elle borde la Suisse sur plus de 140 kilomètres et qu'il faut au moins deux heures en partant du point le plus éloigné des sept départements qui la constituent pour atteindre la frontière.

On comprend facilement, en effet, que les industriels du Nord, du Sud ou de l'Ouest, distants de près de 1.000 kilomètres de la Suisse, apprécient l'intérêt d'un secrétariat placé à leur portée, qui leur évite un déplacement onéreux, alors que, dans notre cas, la majeure partie de nos membres se rend plus facilement en Suisse qu'à Besançon même.

C'est que cette proximité a valu aux villes et bourgades de Bourgogne, comme à celle des Vosges, de Haute-Marne ou de Franche-Comté, d'entretenir de tous temps d'étroits rapports avec la Suisse, si bien que nous avons le cas, ici, d'une région où les économies françaises et suisse sont liées par une très forte dépendance.

Bien avant que l'industrie ne s'implante dans les montagnes austères du Jura ou les vallonnements de la Haute-Saône, l'agriculture et l'élevage ne connaissaient pas de frontière : si dès le XI^e siècle la Foire de Ronchamp (Haute-Saône) — où l'architecte Chauxdefonnier Le Corbusier vient d'édifier une chapelle qui défraye la chronique de l'histoire de l'art — attirait les éleveurs de Porrentruy et de Bâle, la Foire de Chindon (Jura bernois) a toujours compté sur la participation nombreuse d'acheteurs ou de vendeurs français du Haut-Doubs, de Haute-Saône et des Vosges.

Car l'agriculture joue une place prépondérante dans notre section. Les bois des profondes forêts du Jura, les charmes, noyers et chênes de Haute-Saône ou de Côte-d'Or font l'objet d'un commerce fructueux entre marchands suisses et français et chaque année la bourse des bois de ces départements est fortement influencée par les achats de nos compatriotes.

Des contingents substantiels de pailles et de fourrages de Haute-Saône, du Jura et du Doubs

franchissent régulièrement la frontière chaque année par route ou par fer, pour suppléer les ressources souvent insuffisantes des agriculteurs suisses. C'est ainsi qu'en 1953 la seule gare de Morteau a transité plus de 86.000 quintaux de paille et près de 12.000 quintaux de foin.

Si l'industrie laitière de Franche-Comté a pris dernièrement une place si importante sur le marché français et international il ne faut pas oublier qu'elle le doit en partie à l'exode des fromagers suisses, si nombreux dans notre section, qui ont adapté à la production locale la fabrication du gruyère et de l'Emmenthal, d'où est né le Comté, dont la production en 1954 a dépassé 11.300 tonnes.

Fruits et légumes. — On sait qu'une part importante des exportations françaises vers la Suisse est constituée par les produits alimentaires. La richesse agricole des départements de notre section a conduit nombre de commerçants ou de gros exploitants à travailler sur le marché suisse. Les légumes d'Auxonne (Côte-d'Or), les cassis de Bourgogne, pour ne citer que ces exemples, ont souvent donné lieu à d'importantes transactions, favorisées par la proximité de la frontière, tandis qu'en 1939 encore, les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel étaient visitées par les camions des grossistes de Besançon au même titre que Morteau ou Pontarlier.

Vins. — L'intéressante préface de M. le Président Moingeon, que nous publions dans ce même numéro, donne une idée précise de l'ampleur des relations entretenues dans le domaine viticole par la France et la Suisse. Notons que notre région est également le centre d'une importante région vinicole, celle d'Arbois, dont la production semble être de plus en plus appréciée par la clientèle suisse. Depuis 1945 en effet, les exportations françaises de vins du Jura n'ont cessé de progresser et les localités d'Arbois, Poligny et Saint-Pupillin semblent être définitivement sorties de l'injuste oubli où l'avait laissé jusqu'ici la clientèle suisse.

Cette très brève énumération pourrait inciter nos lecteurs à croire que l'agriculture française de notre section n'entretient avec la Suisse que des rapports de fournisseur à client, en d'autres termes

qu'elle exporte, mais n'importe pas. Ce serait une profonde erreur. En 1946, par exemple, l'industrie française des bois a utilisé d'importants contingents de bois de charpente suisse. Dès la libération, le cheptel bovin français a été reconstitué en partie grâce à la venue de troupeaux suisses. L'industrie suisse de produits chimiques apporte une aide très appréciée dans la lutte antiparasitaire, ce souci dominant des vigneron de Bourgogne ou du Jura, tandis que l'industrie suisse des machines agricoles, par ses envois de motoculteurs ou de machines, a contribué de façon très active à la restauration du patrimoine agricole de nos départements.

L'agriculture, dans notre section, est donc influencée par la proximité de nos deux pays et, dans la pratique, nous en voyons souvent la preuve — en dehors des relations purement commerciales pour lesquelles notre intervention ou notre appui est requis — en constatant à quel point les écoles d'agriculture ou d'horticulture suisses attirent de jeunes Français ou à quel point les expositions agricoles du Comptoir suisse de Lausanne attirent les populations rurales de nos départements.

La même dépendance se retrouve dans l'industrie dont notre section présente un panorama extrêmement divers.

En dehors de très grosses entreprises, comme celle de l'Alsthom à Belfort, Peugeot à Sochaux ou Solvay à Tavaux, notre section est le berceau d'industries extrêmement spécialisées comme celles de la pipe et du diamant à Saint-Claude, l'horlogerie dans le Doubs, la lunetterie à Morez et la coutellerie en Haute-Marne, le lin dans les Vosges. La diversité des branches économiques auxquelles on pourrait rattacher les autres fabriques qui font également la richesse des départements de notre section est telle que nous ne pourrions les énumérer ici sous peine de fatiguer inutilement nos lecteurs.

En raison de la proximité de la frontière et d'une perméabilité démographique particulièrement élevée, dont on trouve aisément la trace dans les noms de famille ou de village de part et d'autre du Jura, on peut considérer que cette industrie, dans ses multiples aspects, a subi ou subit encore une profonde influence suisse et offre l'aspect d'une interdépendance quelquefois très étroite.

L'Alsthom, de Belfort, d'où est sortie une des locomotives électriques qui viennent de battre le record du monde de vitesse, travaille en étroites relations avec une importante maison de Genève qui établit pour elle des plans et des dessins. De nombreuses maisons suisses ont installé des usines dans nos régions; c'est le cas notamment des Usines Diélectriques de Delle, de la chocolaterie Klaus à Morteau, des usines Dubied et Nestlé à Pontarlier, de la manufacture de montres Zénith à Besançon, pour ne citer que celles qui nous viennent à l'esprit.

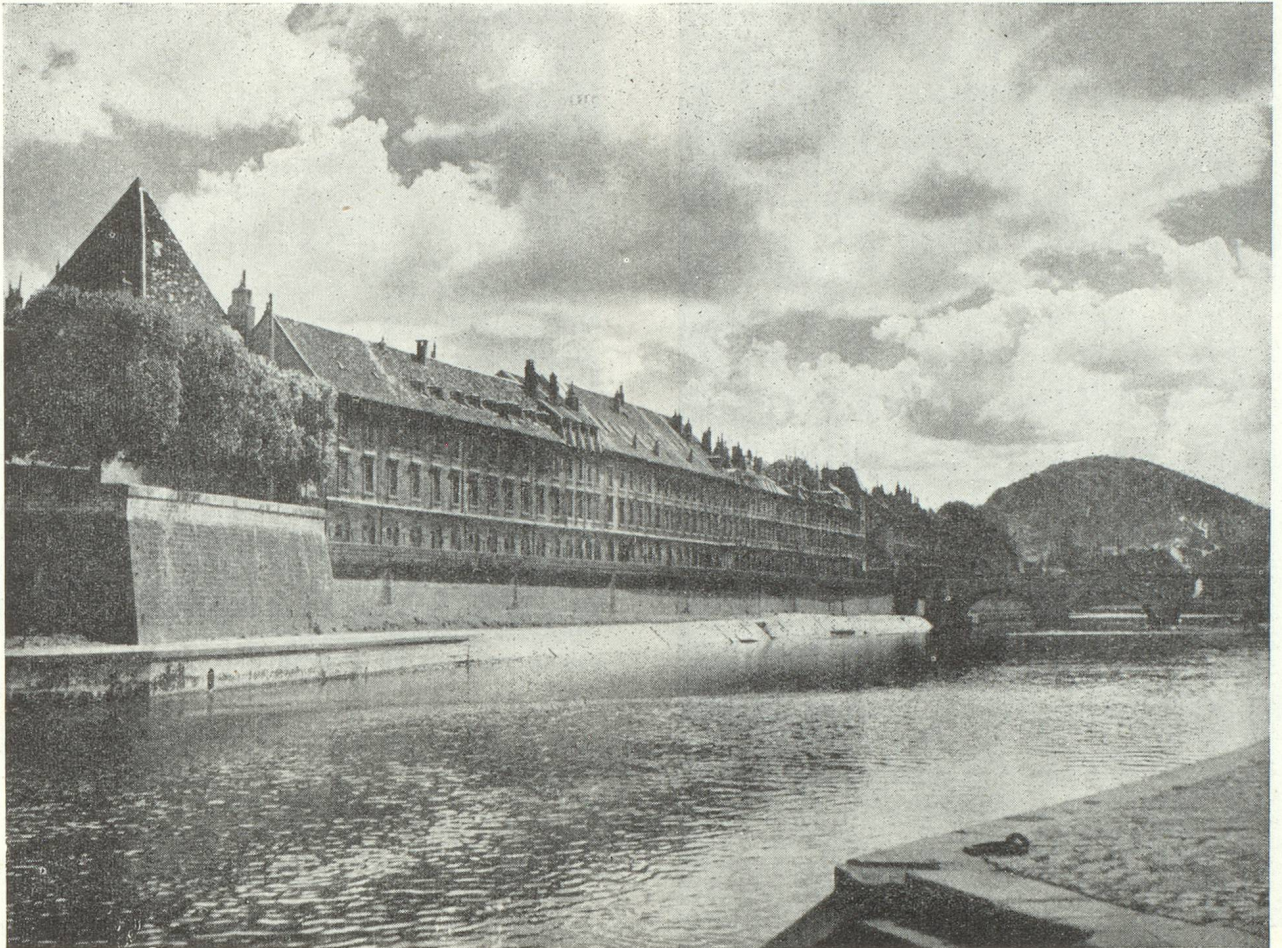
L'horlogerie française, dont nous retraçons plus loin le développement, a entretenu avant-guerre des relations extrêmement libres avec la Suisse, puisque bien des fabriques de fournitures du Doubs exportaient une partie de leur production en Suisse. Aujourd'hui l'industrie suisse de la montre épaula activement les efforts des fabricants français soucieux de produire des montres de qualité, par ses envois de pièces détachées.

En dehors du fait que l'exportation vers la Suisse est un des objectifs visés par de nombreux chefs d'entreprises français de notre section, ce qui les conduit souvent à adapter leur production aux critères sévères réclamés par la clientèle suisse, l'interdépendance que nous avons soulignée plus haut se retrouve par exemple dans le nombre élevé de techniciens suisses employés par ces entreprises. Ceci est particulièrement observé dans l'horlogerie, mais reste valable dans de nombreux autres cas touchant par exemple l'industrie du décolletage, de la mécanique de précision ou des textiles.

On sait qu'un des soucis dominants de la politique économique française d'après-guerre a été le rajeunissement du parc des machines-outils, épuisé après les spoliations et les destructions du dernier conflit mondial. Il va sans dire que l'industrie suisse des machines, dont plusieurs centres importants se trouvent à proximité de la frontière, a été mise souvent à contribution par nos membres et nous en trouvons une preuve dans l'intérêt que marquent les milieux industriels de l'Est de la France pour la Foire de Bâle : chaque année, de nombreuses entreprises délèguent plusieurs de leurs employés et même organisent des voyages collectifs pour permettre aux membres de leur personnel de visiter cette grande manifestation.

Pour notre région, la Suisse est autre chose, sur le plan économique, qu'un pays étranger, comme peut l'être l'Angleterre, la Belgique ou l'Italie. Elle est présente à tous les échelons de la production : dans la main-d'œuvre et les cadres, dans les capitaux qui forment l'armature des entreprises de nos départements; dans les matières premières, que ce soient les matières synthétiques qu'elle exporte aux fabricants de verres de montres, les aciers spéciaux ou les laitons laminés destinés à la lunetterie, les produits terminés, pièces détachées d'horlogerie, les machines de décolletage, de tricotage ou les instruments de précision. Elle y est présente également comme client, et l'on sait la place de choix occupée par la France parmi les partenaires commerciaux de la Suisse.

Voici, très brièvement exposées, les raisons pour lesquelles s'est justifiée à Besançon la création d'une section de notre Compagnie. L'étroitesse des liens entretenus par l'agriculture et l'industrie des sept départements qui composent notre section avec la Suisse pose sans cesse des problèmes auxquels nous nous efforçons de trouver une solution pra-



Les quais de Besançon.

tique et équitable. Nous serions injustes d'ailleurs de ne pas mettre l'accent sur un des facteurs de liaison les plus importants, sans lequel tout travail fructueux serait impossible : la grande compréhension et l'extrême cordialité dont font preuve à l'égard de la Suisse la majorité des milieux français auxquels nous avons affaire. Que ce soient les administrations, les organismes professionnels, les Chambres de commerce, les groupements professionnels, tous ont compris depuis longtemps la nécessité d'une union plus étroite entre les économies de nos deux pays et, pour ce faire, ne négligent aucun effort pour seconder notre tâche et dissiper les malentendus qui parfois surgissent de part et d'autre.

Ce n'est qu'entre voisins qu'il peut y avoir des disputes et peut-être sont-elles plus nombreuses ici qu'ailleurs, à commencer par les ronchonnements de tout bon citoyen à qui un douanier soupçonneux demande des comptes, et en terminant par les querelles plus sérieuses qui opposent les horlogers, les fromagers ou les marchands de bois, à leurs confrères d'outre-Jura.

Nous y voyons, pour notre part, en plus d'un signe de vitalité qui dissipe toute inquiétude sur le sort de l'industrie de ces régions, l'espoir de voir s'établir un jour une entente profonde, faite d'estime mutuelle et de concessions réciproques.

J. P. ALLENBACH,